

n° 53

La lettre d'information
du
Comité Stop-Nogent-sur-Seine

5 Fr.

de juillet à septembre 1991

ISSN 0996-5572

Sommaire :

Enquête hydraulique sur
la centrale de Nogent p. 2

Les incidents dans les
centrales françaises p. 3

"Vivre sans nucléaire"
en Espagne p. 4

URSS : 3000 communes
contaminées, et fissures
dans le sarcophage p. 5

la Gazette du nucl. p. 6-7

Sizewell p. 8

Les déchets du progrès p. 9

Mines et déchets (RDA) 10

Pour ne pas mourir irradiés et ...idiots, notez ce qui suit et venez

Samedi 19 Octobre 1991 à 14h30,

au 1^{er} étage de l'A.E.P.P.

(46 rue de Vaugirard, 75006 Paris - M° Luxembourg ou Odéon)

où,

Roger BELBEOCH

Physicien et membre du Groupement de Scientifiques pour
l'Information sur l'Energie Nucléaire (G.S.I.E.N.),

fera pour tous les adhérents et militants du Comité Stop-Nogent,

un exposé sur :

LES NORMES DE RADIO-PROTECTION

- Historique, Situation actuelle, Enjeux,

et bien sûr :

- Réponses à nos question, Pot...

Roger MARE, un Ami de la Terre de Troyes et du Comité Stop-Nogent.

Quelques secondes tragiques sur une route stupide ont enlevé Roger Mare à ses amis. Au Comité Stop-Nogent, on l'aimait bien. Convaincu autant que nous-mêmes que la centrale de Nogent-sur-Seine est une folie, il soutenait toutes nos actions et faisait participer efficacement les Amis de la Terre de Troyes à nos réalisations de terrain : établissement du point zéro, pour lequel il nous mit en contact avec des riverains du site, et mise en place du réseau de surveillance de la radio-activité autour de la centrale, qui permit en 1989 de révéler au public une défaillance générique sur les générateurs de vapeur des 1300 MW. Représentant à lui tout seul l'écologie de la région à l'ex-Commission Locale d'Information, il y était aussi le seul à douter, à haute voix, des transparentes intentions de l'ex-Présidente Baroin et de ces

A retenir absolument :

L'Assemblée Générale du comité Stop-Nogent

se tiendra

le 23 Novembre 1991 à 14 h 30 à l'A.E.P.P.
(même adresse et métropolitains que ci-dessus et dessous).

Pour vous inciter à y assister, sachez que

- Une réunion avec votre Comité est toujours un moment de son histoire,
- Votre présence rendra nos membres encore plus actifs,
- A la fin, il y aura un buffet sympa!

D'ici là, votre participation à la rédaction du bulletin sera la bienvenue.

La lettre d'information du Comité Stop-Nogent : Seine Dir. de public. : Guy Fargette, Imprim. et photocomp. par nos soins

Abonnement : 1 an / 5 n° = 50 Fr. ; (gratuit pour les chômeurs et étudiants adhérents du comité) CPPAP n° AS 71349

Courrier : Comité Stop-Nogent, chez Nature et Progrès, 14 rue des Goncourt, 75011 Paris

tél : 48 76 32 37, demander Claude ou Gilles Adhésion 50Fr. / an au minimum

Réunions : les 1er et 3ème jeudis de chaque mois à 19 h 30 à l'AEPP, 46 rue de Vaugirard Paris 6ème M° Luxembourg

Enquête hydraulique sur la centrale de Nogent (suite)

Nous venons de recevoir un courrier de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, avec annexé, 10 pages de réponses d'E.D.F. à notre intervention sur l'enquête en cours (voir notre précédente édition). Nous sommes priés de répondre rapidement aux arguments présentés par l'exploitant en défense sur nos arguments. La décision du Préfet de l'Aube, autorisant ou non E.D.F. Nogent à rejeter des métaux lourds en Seine, augmenter ses rejets de sulfates, et utiliser des tartrifuges organiques, doit intervenir en fin d'année.

Voici donc les arguments d'E.D.F., et notre contre-argumentation.

Dans les grandes lignes, E.D.F. nous accuse d'utiliser des arguments socio-politiques sans rapport avec l'enquête, bref d'être anti-nucléaire, donc non crédibles. Mais nous ne trouvons aucune réponse sur les problèmes liés aux rejets de sulfates.

Sur la productivité de la centrale :

E.D.F. estime que la productivité "exceptionnelle" de Nogent s'explique principalement par un coefficient d'utilisation élevé, imputable aux fournitures d'énergie à la région parisienne, qui conduit à une production d'électricité globalement supérieure à celles des autres centrales du même type. L'exploitant persiste donc à faire croire que sa centrale est indispensable à la consommation de l'Île-de-France. Comme nous l'avons précisé lors de l'enquête, nous réaffirmons que les publications de la direction d'E.D.F. indiquent clairement les statistiques de production et de consommation par région, et que les excédents d'électricité du "CIME" Nord-Est correspondent à l'exportation vers l'Allemagne.

Sur les débits d'eau prélevés et évaporés :

L'exploitant se lance ici dans de savants calculs, établi sur des chiffres que nul ne peut vérifier, cela afin de réajuster à la baisse les chiffres que nous avançons pour les débits évaporés, et que nous avons calculé par simple soustraction, entre les débits prélevés et rejetés déclarés par E.D.F. Tout le problème vient de l'ambiguïté de rédaction de l'Arrêté 87-2609 du 26 juin 87, de la préfecture de l'Aube, et qui laisse de grandes possibilités "d'interprétation" à l'exploitant. Nous sommes rentrés en possession de l'Arrêté n° 91 / D2 - B3 - 147 des préfectures d'Indre et Loire et de la Vienne, concernant la centrale de Civaux, en construction. Nous publions ci-dessous un tableau comparatif pour les deux centrales, qui est suffisamment éloquent pour que nous évitions de le commenter.

Sur les condenseurs :

E.D.F. prétend qu'en cas de fonctionnement du by-pass de la turbine, permettant d'évacuer la vapeur des générateurs de vapeur à 80 bars en direction des condenseurs, les tubes en laiton de ceux-ci résisteraient à la rupture ; un caisson d'aspersion faisant chuter la pression. Mais nous ne trouvons aucun caisson entre le by-pass et le condenseur, dans les schémas de l'installation. Si on suppose l'éclatement d'un ou plusieurs tubes de générateur de vapeur, la très forte pression serait dérivée par le by-pass, et viendrait rompre les tubes du condenseur, vulnérabilisés par l'abrasion. Les barrières de sécurité seraient ainsi contournées, et l'eau du circuit primaire passerait dans le secondaire, puis les condenseurs, les réfrigérants et la Seine. Le confinement "très sûr" peut donc être aisément contourné.

Sur l'impact des tartrifuges :

E.D.F. se contente de faire référence aux études du CEMAGREF et du CRECEP. Nous aimerions disposer de ces dossiers, et non pas d'une affirmation d'E.D.F. disant que d'après ces études, il n'y aurait pas de problème. D'autre part, le Conseil Supérieur de l'Hygiène n'a toujours pas, à notre connaissance, rendu d'avis positif pour l'utilisation de ces produits.

Sur les métaux lourds :

Si E.D.F. reconnaît bien aujourd'hui rejeter du cuivre et du zinc en provenance du laiton des condenseurs, après l'avoir longtemps nié, il y a toujours refus de reconnaître la pollution par le plomb, constatée une seule fois par les services de la navigation, ainsi que par le manganèse, dont on trouve une forte accumulation dans les sédiments de rivière proche-aval, et dans les fontaines. Nous avons posé des questions sur l'accumulation dans les sédiments proches-aval des divers métaux, autres que ceux cités ci-dessus, pourtant constatée par les services de la navigation, mais E.D.F. n'y répond pas, nous accusant d'émettre des "d'hypothèses scientifiques des plus fantaisistes", là où nous disposons pourtant de preuves bien tangibles.

Bref, quand une question dérange, E.D.F. trouve toujours un prétexte pour ne pas y répondre, et nous accuser d'ignorance, ou de pratiquer la désinformation. On a pu voir qui disait la vérité sur la corrosion sous tension des tubes de générateurs de vapeur, on verra bien qui mentait sur la pollution par les métaux lourds, et les débits évaporés trop importants.

	Civaux 2 réacteurs 1450 MWe	Nogent/S 2 réacteurs 1300 MWe	Réalité pour Nogent/S
Débit prélevé maxi/second	6 m ³ / s.	7 m ³ / s.	?
Débit prélevé normal/sec.	4 m ³ / s.	4,7 m ³ / s.	?
Débit normal évaporé/sec.	1,7 m ³ / s.	1,7 m ³ / s.	?
Débit prélevé à l'arrêt/sec.	0,05 à 0,9 m ³ / s.	non précisé	?
Débit prélevé maxi/an	107 millions de m ³ / an	non précisé	142 millions de m ³ en 1990
Débit évaporé maxi/an	36 millions de m ³ / an	non précisé	50 millions de m ³ en 1990
Particularité:	Fourniture des débits en temps réel aux services de la navigation.	Fourniture des débits aux services de la navigation mensuel ?	

Les incidents courants en France

I. Le 7 août dernier, alors que le réacteur n° 2 de Nogent était à l'arrêt pour sa recharge annuelle en combustible, une baisse anormale de la concentration en bore dans l'eau du circuit primaire a été signalée par une alarme.

En fonctionnement normal, le bore, ajouté sous forme d'acide borique, participe au contrôle du réacteur, en absorbant une partie des neutrons excédentaires, son taux est au maximum en début de cycle combustible, puis il est réduit progressivement suivant l'usure de ce dernier tout au long de l'année. Il peut aussi être injecté en quantité dans le réacteur, lors d'incidents, pour étouffer la réaction nucléaire (injection de sécurité).

A l'arrêt, sa concentration ne doit pas descendre à moins de 2000 ppm (0,2%), afin de prévenir un redémarrage intempestif de la réaction en chaîne (car un réacteur à l'arrêt ne cesse pas d'être dangereux tant qu'il y a du combustible dans le cœur). Le seuil critique est estimé à 1200 ppm. Le 7 août, la concentration s'est réduite à 1900 ppm à la suite du remplacement des résines filtrantes qui purifient l'eau du circuit primaire. La procédure consiste à saturer les résines en bore avant utilisation, afin qu'elles ne puissent plus absorber l'acide borique présent dans l'eau du primaire. Il semble donc qu'à Nogent, une anomalie ait rendu la manipulation insuffisante. Une injection d'eau fortement borée a permis de stabiliser la situation. L'incident a été classé au niveau 1 de l'échelle de gravité.

Même incident le 24 juillet sur le réacteur n° 2 de Dampierre en Burly, sur la Loire (4 réacteurs de 900 MW). Plus grave, l'alarme n'a été prise en compte par l'exploitant, que 6 heures après son déclenchement.

Au printemps 90, un incident de ce type avait déjà eu lieu sur un des 4 réacteurs de la centrale du Blayais (900 MW), sur l'estuaire de la Gironde. Une étude réalisée par l'I.P.S.N. (Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire du C.E.A.), avait démontré qu'un tel incident pouvait engendrer une excursion nucléaire (emballage rapide comme à Tchernobyl), pouvant atteindre 180 fois la puissance nominale du réacteur (soit 2700 MW thermique x 180 = 480 000 MW pour un 900 MW électrique, et 3900 MW th. x 180 = 700 000 MW pour un réacteur de 1300 MWe) (conférence de presse du syndicat gaz-électricité de la C.F.D.T. du 8 oct. 90). En comparaison, lors de l'accident du réacteur n° 4 de Tchernobyl, l'excursion a atteint 200 000 MW en deux secondes.

Bien qu'étant de technologie diffé-

rente, les réacteurs français à eau pressurisée peuvent donc être à l'origine d'une catastrophe de trois fois supérieure à celle de Tchernobyl. Et l'on sait que l'enceinte de confinement la plus résistante, Super-Phénix, ne résisterait qu'à une libération d'énergie de 800 MJ (mégajoule), alors que l'estimation pour Tchernobyl est comprise entre 250 000 à 500 000 MJ.

Si une baisse de concentration a été rendu possible par des problèmes de résines filtrantes, elle peut aussi être provoquée par une erreur de manipulation, ou une altération des circuits d'injection de sécurité (RIS). Le 22 juin, alors que le réacteur n° 2 de Belleville sur Loire était à l'arrêt pour recharge de combustible, des fissures ont été détectées sur deux tuyauteries des RIS. Un examen rapide d'autres réacteurs du même type ont révélé des fissures analogues, Nogent 2, Golfech 1, Cattenom 1, 3 et 4, Paluel 1, 2 et 3, St Alban 1 et 2, et Flamanville. Il s'agit d'un problème consécutif à une fatigue du métal, due à des phénomènes vibratoires dont EDF ne semble pas être en mesure de déterminer l'origine. Le parc des 900 MW est en cours de vérification. Les tuyauteries fissurées peuvent éclater au moment de l'injection de sécurité, rendant inopérante cette ultime procédure d'arrêt de la réaction en chaîne.

II. En juin, E.D.F. a constaté, sur les réacteurs n° 2 et 4 de Paluel en Normandie, un décollement de la peinture des puisards des RIS. En cas de rupture sur le circuit primaire, l'eau fortement borée contenue dans des réservoirs est injectée pour éviter le découvert du cœur, la perte de refroidissement, la montée en température et l'incendie de cœur (accident de Three Miles Island - U.S.A. - en 1979). Quand les réservoirs sont vides, l'eau perdue qui tombe au fond du bâtiment réacteur est récupérée dans les puisards, puis pompée et réinjectée dans le réacteur et aspergé dans l'enceinte avec de la soude caustique pour éviter les rejets d'iode 131 dans l'atmosphère. La peinture décollée risque d'obtenir les filtres des circuits de réinjection, et de priver l'exploitant de cette ressource ultime. L'anomalie a aussi été décelée sur 3 autres réacteurs de la série, et tout le parc 900 et 1300 MW est en cours de vérification.

III. De très sérieuses anomalies générales ont donc été décelées cet été sur le parc nucléaire français. Elles rendent extrêmement vulnérables des points de la sûreté de tout le parc, dont les procédures ultime. Après les problèmes de fissurations

annulaires des tubes de générateurs de vapeur, découverts en 1989 sur Nogent 1, puis sur 6 autres réacteurs, on ne peut que constater une dégradation sérieuse de la sûreté des installations nucléaires. A la lecture des bulletins de sûreté de la D.S.I.N (ex-S.C.S.I.N.), Le problème semble plus aigu sur le parc 1300 MW. Les statistiques de production le confirment, le parc 1300 MW ayant fonctionné en 1990 en moyenne 200 jours d'équivalent pleine puissance, contre 243 pour les 900 MW. Le prix du KWh nucléaire va donc augmenter, et E.D.F. risque encore de faire des économies de bouts de chandelle sur la sûreté et le traitement des effluents radioactifs avant rejet, pour équilibrer ses comptes.

IV. Dernière : le 7 août, suite à une erreur de commande des dispositifs, sur le réacteur n° 2 de Nogent, une baisse anormale du niveau d'eau a été constatée dans la cuve du réacteur (-70 cm). Il semble que l'autorité de sûreté n'ait été que tardivement informé de cet incident.

Dernière bis, sur d'autres sites : A Chinon (4 X 900 MW REP), c'est la série. Le 16 septembre, alors que le réacteur B1 était en fonctionnement, et B2 en cours de redémarrage, l'exploitant a constaté qu'un bore-mètre utilisé pour mesurer la concentration en bore des réservoirs d'injection de sécurité était mal étalonné. Le taux, de 5,5% supérieur à la normale, risquait de provoquer des phénomènes de cristallisation. L'exploitant a alors procédé à une redilution en fonctionnement, en violation totale des spécifications techniques. Le 26 août, un turbo-alternateur d'ultime secours a été volontairement débranché pendant 26 heures, le réacteur B4 étant à l'arrêt. Puis le 29 août, sur le même réacteur, l'exploitant a mis hors service les deux circuits d'aspersion d'enceinte pendant 8 heures. Cette centrale qui cumule les incidents, mais aussi les non-respects des procédures, inquiète vivement l'autorité de sûreté.

A Fessenheim (2 X 900 MW REP), une importante fissure de 11 cm de long sur 3 cm de profondeur a été découverte le 13 septembre sur une tuyauterie de vapeur du circuit secondaire de 8 cm d'épaisseur. L'anomalie a été classée au niveau 2 de l'échelle de gravité, et risque d'être réévaluée au niveau 3. Tous les réacteurs de la même série doivent subir un contrôle d'urgence.

A Gravelines (6 X 900 MW REP), le réacteur 3 fonctionnait depuis dix ans avec un circuit de ventilation bouché, et une vanne du même circuit ouverte, alors qu'elle aurait dû être fermée.

Vivre sans nucléaire : une initiative législative populaire pour fermer les centrales nucléaires en Espagne.

Communiqué d'AEDENAT :
Asociacion Ecologista de Defensa de la Naturaleza.

Le 19 octobre 1989, l'accident le plus grave après celui de Tchernobyl a eu lieu en (filiale uranium naturel, graphite, gaz, 480 MW). Il se trouve près de Tarragone, en Catalogne et fonctionne depuis août 1972.

Une pompe du circuit de réfrigération a pris feu. La fumée a bloqué la salle de commande. Les pompiers qui n'avaient pas été formés à combattre ce genre d'incendie ont inondé les circuits électriques du système de refroidissement d'urgence, ce qui a provoqué des court-circuits qui l'ont arrêté. La température du cœur du réacteur et la pression du gaz carbonique se sont élevées dangereusement, jusqu'à ce que les techniciens qui n'avaient pas pris la fuite réussissent à tirer d'autres câbles électriques et à remettre en marche le système de réfrigération. S'ils n'avaient pas réussi, les 3000 tonnes de graphite du modérateur auraient pris feu, et nous aurions eu un autre Tchernobyl, mais en Catalogne cette fois-ci. Les vents méditerranéens auraient poussé le nuage radioactif dans la direction de Barcelonne, Valence ou Palma de Majorque (qui auraient été atteints en 6 heures).

Depuis l'accident et les protestations populaires qui ont suivi, le gouvernement a décidé de fermer cette vieille centrale. Mais il reste encore en Espagne neuf réacteurs nucléaires d'une puissance électrique totale de 7366 Mw (près de 40% de l'électro-nucléaire dans ce pays). L'Espagne est le troisième Etat nucléarisé de la CEE par tête d'habitant, après la France et la Belgique. Trois installations nucléaires sont gelées depuis 1984, et les compagnies d'électricité privées, qui ont fait de très importants investissements dans ces centrales, veulent à tout prix que l'Etat leur donne de nouveaux permis d'exploitation. Cette année, le parlement espagnol doit discuter et approuver un nouveau plan énergétique national. La situation exigeait des mouvements antinucléaires et écologistes une mobilisation civique pour mettre à l'ordre du jour l'abandon du nucléaire.

La plupart des organisations qui font partie des coordinations antinucléaires et écologistes de l'Etat espagnol (plus de deux cents groupes) ont décidé en mai 1990 d'utiliser le seul mécanisme de démocratie directe qui existe en Espagne : l'initiative

législative populaire. Si l'on parvient à rassembler 500 000 signatures dans les six mois qui précèdent le début des discussions d'un projet de lois, le Parlement doit écouter l'argumentation des organisations à l'origine de l'initiative, le discuter, et enfin le voter.

Il faut dire qu'en Espagne, le Référendum comme mécanisme de démocratie directe n'existe pas vraiment.. Il ne peut pas être provoqué par une initiative populaire. Seul le chef de l'Etat en a le droit, sur demande du gouvernement, avec l'autorisation préalable du Parlement.. Le chef de l'Etat doit alors demander aux électeurs de répondre par oui ou par non à un texte concernant une question politique d'importance nationale. Il s'agit donc plutôt d'un plébiscite que d'un vrai référendum comme ceux qui ont eu lieu en Suisse ou en Italie. L'initiative législative populaire offre cependant aux mouvements sociaux une tribune directe pour intervenir politiquement au Parlement. Mais cela n'empêche pas, si jamais un projet de loi antinucléaire était ratifié à la Chambre des Députés, que les organisations écologistes et antinucléaires demandent aux forces politiques représentées au parlement et au gouvernement central, la convocation d'un référendum.

Nous avons organisé cette collecte de signatures en faveur d'un projet de loi "vivre sans nucléaire", parce qu'il affirme que les signataires renoncent à la génération de l'électricité nucléaire ainsi qu'à l'importation ou l'exportation de substances et d'équipements nucléaires. Le projet de loi stipule que le gouvernement doit présenter, six mois après avoir approuvé l'abandon du nucléaire, un plan de fermeture et de démantèlement des dix centrales qui ont eu un permis d'exploitation. Le projet de loi ne demande pas de délai pour la fermeture des neuf centrales fonctionnant aujourd'hui, parce que cela concerne toute la planification énergétique des années à venir. La détermination de la politique énergétique et économique globale est exclue de l'initiative législative populaire. Elle est en effet de la responsabilité exclusive du gouvernement. Si notre projet de loi était approuvé, le gouvernement pourrait donc décider de fermer les centrales nucléaires en deux, trois, cinq, dix ou vingt ans. La seule chose que nous pouvons demander au Parlement par ce biais de l'initiative législative populaire, c'est un engagement politique et

juridique de prendre la décision d'aller au-delà du moratoire et d'abandonner définitivement la génération d'électricité nucléaire.

Le rythme d'exécution du plan de fermeture et de démantèlement dépendrait des investissements futurs pour les économies d'énergie, de la diversification des sources énergétiques, de l'amélioration de l'efficacité de leur processus de transformation et du développement des énergies renouvelables alternatives. Une des organisations écologistes initiatrices de la campagne "vivre sans le nucléaire", l'Association Ecologiste de Défense de la Nature (AEDENAT), a élaboré un plan énergétique alternatif qui propose l'abandon du nucléaire et aussi une réduction des émissions de CO₂, SO₂ et NO_x par les centrales thermiques conventionnelles. Ce plan sera défendu au parlement par le groupe parlementaire Izquierda Unida (Gauche Unie) qui rassemble le Parti Communiste et d'autres groupes socialistes et républicains.

La campagne "vivre sans le nucléaire" a le soutien des syndicats Comisiones Obreras (CCOO), de la Confederacion General del Trabajo (CGT), de la coalition Izquierda Unida et de la plupart des groupes politiques verts qui en Espagne n'ont encore aucune représentation parlementaire. Elle est aussi soutenue par des groupes chrétiens, pacifistes, féministes ou de solidarité avec le Tiers Monde. L'organisation internationale Greenpeace a offert sa collaboration, et le bateau Sirius a organisé des actions à Vandellos, Tarragone et Barcelone en faveur de "vivre sans le nucléaire".

Mais nous avons besoin d'un soutien international important car en Espagne les médias (télévisions, presse de grande diffusion et radios de grande audience) passent sous silence la campagne. A la différence de ce qui se passe pendant les périodes électorales, l'accès aux médias publics n'est pas gratuit. De plus, la Junta Electoral Central a fait tout ce qu'elle a pu pour entraver l'initiative législative populaire. On nous a imposé de commencer notre campagne le premier décembre 1990, pour une période de six mois. Il s'agit d'obtenir 500 000 signatures, mais nous n'avons reçu les plis cachetés que plusieurs semaines plus tard, et les volontaires officiellement habilités à certifier l'authenticité des signatures ont été nommés encore plus tardivement. Plus significatif encore, on nous a obligé à demander à chaque

électeur d'écrire à côté de sa signature la date et le lieu de sa naissance ainsi que son adresse officielle, en plus du numéro de sa carte d'identité, alors que la loi de 1983 qui régit l'initiative législative populaire n'exige que le numéro de la carte d'identité et la date de naissance. Toutes les autres exigences sont donc illégales et même inconstitutionnelles : on oblige les citoyens à fournir des renseignements personnels superflus. Dans les communautés autonomes dont la langue officielle est différente de celle de l'Etat espagnol (Pays Basque, Galice et Catalogne), on a interdit de rédiger la pétition dans la langue locale.

Si le chiffre d'un demi-million de signatures ne constitue pas une exigence dissuasive en soi - l'Espagne a 29 millions d'électeurs -, ces tracasseries ont transformé la campagne en course d'obstacles. Le processus est extrêmement lent et difficile, un pourcentage très élevé de signatures - près de seize pour cent - a été annulé par les Juntas Electorales Provinciales pour des erreurs futiles. La guerre du Golfe a créé de nouvelles difficultés à cette campagne parce que les médias se sont concentrés sur la propagande belliciste, tandis que la censure touchait toutes les formes de contestation ou de protestation. Cette censure a été d'autant plus lourde que beaucoup d'activistes du mouvement pacifiste ont orienté leurs efforts vers l'objection de conscience et la lutte contre la guerre.

Nous avons déjà réuni plus de 200000 signatures, et ce chiffre augmente tous les jours. Nous avons distribué des plis pour réunir plus d'un million et demi de signatures dans toute l'Espagne, et nous continuons à en distribuer. Mais nous ne savons pas si nous serons capable de surmonter toutes les difficultés posées à la démocratie directe par un système politique très défavorable à la participation populaire et surtout avec un gouvernement "socialiste" profondément engagé dans le maintien de la nucléarisation de la société. Nous avons besoin de l'aide des citoyens et citoyennes d'Europe et de tous ceux qui veulent vivre sans le nucléaire.

AEDENAT

Comision Promotora ILP Antinuclear
Campomanes, 13
E-28013 Madrid.

Nous espérons être en mesure de vous rapporter la suite de cette campagne, dans notre prochain numéro.

URSS

3000 localités russes contaminées par Tchernobyl.

Cinq ans après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, bien des problèmes qu'il a générés n'ont toujours pas été résolus, pouvait-on constater au terme des auditions organisées en février dernier au parlement de Russie sur le projet de programme d'élimination des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

La pollution radioactive en Russie ne se limite pas aux régions affectées directement par la proximité du lieu de l'accident. La situation est aussi grave, dans l'Oural (accident nucléaire de Kychtym en 1957).

Plus de 2270 Russes ont été directement frappés par l'accident de Tchernobyl. Environ 3000 localités ont été contaminées, en tout premier lieu celles situées dans les régions de Briansk et de Toula (centre de la Russie). Des milliards de roubles ont déjà été consacrés à l'élimination des conséquences de l'accident à l'échelon de l'URSS tout entière. Mais la Russie a besoin d'au moins 2 milliards de roubles supplémentaires, a déclaré le président du Comité d'Etat de la Russie pour l'élimination des conséquences de Tchernobyl, Semen Polichtchouk.

Si l'accident de Tchernobyl date de cinq ans, la pollution radioactive de l'Oural du sud et, notamment, de la région Tcheliabinsk, est critique depuis une quarantaine d'années déjà. La situation écologique sur ce territoire est "sans précédent au monde", a indiqué Alexandre Peniaguine, député au parlement fédéral. Un demi million de personnes ont été irradié en quarante ans depuis que la production de plutonium militaire y a été organisée. Répartis sur une superficie de 30 Km² seulement, les sites d'enfouissement contiennent des déchets dont la radioactivité totale est estimée à un million de curies*, soit 20 fois l'accident de Tchernobyl. (D'après "Combat Nature" qui reprend TASS AN).

Sarcophage :

Fissures et poussières radioactives

Plus de 300 000 m³ de béton et quelques 6000 tonnes de charpentes métalliques ont été utilisées pour édifier le sarcophage, ce sombre et imposant ouvrage qui enferme le réacteur détruit. Une partie du combustible s'est mélangé au béton, mais aussi au plomb, au sable et à la dolomite déversée sur le réacteur, formant une sorte de masse solide ressemblant à du basalte. Une autre partie du combustible s'est transformée en poussières facilement dispersibles, capables de se déplacer sous l'effet du moindre souffle d'air. Le sarcophage n'est pas, en effet, une construction hermétique : la surface totale des fissures est d'environ 1500 m²... Il est clair que le sarcophage ne peut demeurer longtemps sous sa forme actuelle. C'est en effet une sorte de réserve permanente de déchets radioactifs, ne satisfaisant pas aux exigences concernant les constructions de ce type. Plusieurs solutions ont été avancées pour résoudre ce problème. On propose ainsi de démonter et le sarcophage, et le réacteur accidenté, de transformer toute cette surface en une pelouse, et de transporter et de stocker tous ces déchets radioactifs dans des points de stockages fixes. Une autre solution consisterait à verser du béton dans la crevasse du puits du réacteur, afin d'exclure la possibilité de rejets de poussières radioactives, et de renforcer tout le sarcophage. Une troisième solution consisterait à élever, au dessus des murs du sarcophage une sorte de coupole hermétique faite d'alliages d'aluminium qui empêcherait les radionucléides de s'échapper à l'extérieur...

(d'après "Combat Nature" et agence NOVOSTI)

* (Commentaire de Stop-Nogent : en fait, le chiffre est de 1 milliard de curies...)

CIVAUX

L'association "Stop-Civaux" lance une campagne de cartes postales en direction de François Mitterrand avec le texte suivant :
Les cartes sont à demander, avec un soutien financier à :

Stop-Civaux,
4 rue de la Chaîne,
86000 Poitiers,
tel: 49 01 84 64.
(SRC: Silence)

" Monstieur le président de la république, j'affirme que la centrale nucléaire de Civaux est INUTILE, nous avons 12 réacteurs nucléaires en trop, RUINEUSE, EDF a déjà 236 milliards de Francs de dettes, DANGEREUSE, c'est la pollution radioactive au quotidien, c'est le problème insoluble à ce jour des déchets radioactifs. Avec Stop-Civaux, je demande l'abandon immédiat du projet nucléaire de Civaux".

Tchernobyl et nous

Pour la plupart des responsables de l'industrie nucléaire, il ne fait aucun doute que les accidents graves, voire catastrophiques, sont possibles. Mais pour eux, une catastrophe se définit plus par son impact médiatique et social que par ses conséquences objectives.

Ainsi la gestion d'un accident nucléaire se réduirait essentiellement à sa gestion sociale. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'intérêt que les experts internationaux impliqués dans la promotion de l'industrie nucléaire, portent à la situation dans les territoires contaminés en Biélorussie, en Ukraine et en Russie. C'est là pour eux un champ d'expérience en vraie grandeur. C'est aussi l'occasion pour les principaux organismes internationaux

(Organisation Mondiale de la Santé, Agence Internationale de l'Energie Atomique, FAO, Croix-Rouge, Croissant Rouge, etc.) de se coordonner en une véritable "famille" dont les experts français ne sont pas les derniers des parrains. Des responsables d'associations caritatives et les représentants du corps médical n'hésitent pas à prêter leur concours à ce véritable complot.

S'intéresser aux populations touchées par l'accident de Tchernobyl, ce n'est pas seulement leur apporter une aide matérielle. Ce qui leur arrive nous concerne car c'est la préfiguration de ce qu'on envisage pour les populations françaises qui seraient touchées par un accident dans une centrale nucléaire en France.

Roger Belbéoch

La plupart des lecteurs du bulletin de "Stop-Nogent" connaissent, au moins de nom, La Gazette nucléaire, publication du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie nucléaire. Elle paraît depuis quinze ans, et a assuré une continuité d'information d'une fiabilité sans équivalent pour la lutte antinucléaire en France.

Le dernier numéro, 109-110, traite principalement du bilan sur Tchernobyl, cinq ans

après. Nous reproduisons ci-dessous les pages 3 et 23 et indiquons le sommaire de ce numéro.

Le GSIEN ne fonctionne qu'avec les cotisations de ses adhérents et les abonnements à la Gazette Nucléaire. Il n'a jamais sollicité de subventions de qui que ce soit. Les fonds sont actuellement sérieusement en baisse et ce sera bientôt le dernier numéro de la Gazette si les abonnements ou les dons continuent à se raréfier.

Abonnement pour un an : 100 F, de soutien : 150 F. Chèque à envoyer au GSIEN, 2 rue François Villon, 91400 Orsay. (4 n° par an).

On peut également commander le dernier numéro à l'adresse du comité Stop-Nogent (25 F plus 5 F pour l'affranchissement).

SOMMAIRE DU NUMERO 109-110 de la "Gazette nucléaire"

Editorial	1
1986-1991 - Tchernobyl encore	3
La situation radiologique (contamination selon les radioéléments)	4
Les problèmes sanitaires (augmentation des maladies)	7
Ils mentent	9
Lettre à Gorbatchev	
Les doses intégrées (manipulation des mesures)	
Le nouveau "Concept" : vers la "normalisation" dans les zones contaminées	
La situation en fédération de Russie	13
Nouvelles d'Ukraine	14
Nouvelles de Biélorussie	16
Protection des enfants et contamination par les Césiums	18
Problèmes et questions	19
L'enseignement de Tchernobyl en France en cas d'accident majeur	22
Les experts internationaux	23
L'effet bénéfique du césium radioactif !	24
Bibliographie	25
Superphénix encore en panne	26
Dernières nouvelles d'Iteville	29

Les parenthèses sont des commentaires de la rédaction du bulletin de Stop-Nogent.

Introduction

(p.3 de la "Gazette")

En 1989 et 1990 ont été publiés dans la Gazette Nucléaire des dossiers faisant le bilan de la catastrophe de Tchernobyl (n° 96/97 et 100).

Les informations concernant la situation dans les territoires contaminés des Républiques d'Ukraine, de Biélorussie et de la Fédération de Russie, disponibles en 1991 confirment une situation dramatique, créée par la catastrophe et nécessitant de nouvelles évacuations. On peut dégager quelques grandes lignes :

1. L'aggravation de la situation sanitaire n'est plus niée par les officiels soviétiques. Son origine est cependant attribuée essentiellement à la radiophobie.

2. Il y a conflit entre les autorités locales et le pouvoir central de Moscou en ce qui concerne les mesures à prendre pour protéger les populations, en particulier sur les critères qui régissent le nombre d'habitants à évacuer actuellement.

3. Le pouvoir central ne semble pas

être en mesure de couvrir le coût de la protection sanitaire des populations, c'est-à-dire d'assumer les responsabilités qui sont les siennes en tant que maître d'oeuvre de l'énergie nucléaire.

4. En contradiction avec les scientifiques des Républiques, les experts du pouvoir central semblent s'être donnés la mission de minimiser à l'extrême les effets sanitaires de la catastrophe.

5. Ces scientifiques escamotent leur propre responsabilité dans l'origine de la catastrophe et dans la gestion post-accidentelle. Ils tentent de justifier par des arguments "scientifiques" des décisions purement économiques.

6. Leur action est fortement appuyée par les experts occidentaux qui ouvertement s'immiscent dans les affaires locales permettant au pouvoir central de se justifier au détriment de l'intérêt des populations.

7. L'activité de ces experts occidentaux, liés d'une façon ou d'une autre à l'énergie nucléaire, vise à atténuer l'effet négatif que Tchernobyl a eu sur l'opinion occidentale face à l'énergie nucléaire.

L'effet Tchernobyl risque, en effet, de pousser l'opinion publique occidentale à exiger le renoncement à l'énergie nucléaire. Ceci est particulièrement redouté en France et explique le rôle majeur joué par les experts officiels français auprès du pouvoir central soviétique.

9. La gestion post-Tchernobyl est un champ expérimental exemplaire pour les puissances occidentales qui risquent de devoir faire face elles aussi à des catastrophes nucléaires.

10. Pour les populations des territoires contaminés et pour ceux que l'on a fait "travailler" sur le site pour le "nettoyer", la responsabilité des experts chargés de la gestion post-accidentelle est de plus en plus évidente. L'exigence de poursuivre ces experts en justice est de plus en plus aiguë.

11. Dans ces conditions, l'aide que les experts occidentaux, sous le couvert des comités internationaux (AIEA, UNSCEAR, OMS,...), apportent à ces responsables, relève de l'esprit de corps.

12. Au moment où le pouvoir central cherche à "normaliser" la situation dans les

territoires contaminés en introduisant un nouveau critère intitulé "le Concept" pour régir la vie quotidienne dans ces zones, il est à craindre que là encore il obtienne le soutien inconditionnel des experts occidentaux.

13. Le fait que les informations concernant la situation en URSS ne parviennent pas à atteindre l'opinion française (sauf quelques jours au moment des anniversaires) n'est pas le fait d'une censure soviétique très stricte. Ces informations sont accessibles. Cependant, pour savoir si les décisions prises par les autorités centrales ou locales sont réellement appliquées ou relèvent simplement d'une logique bureaucratique, il serait nécessaire

de procéder à des enquêtes sur place.

Peu de journaux semblent décidés à faire cet effort.

Ce dossier fait référence à deux conférences :

- **Le séminaire organisé à Luxembourg du 1 au 5 octobre 1990** par la Commission des Communautés européennes et l'Union internationale de Radioécologie sur le sujet. "Estimation comparée de l'impact sur l'environnement des radionucléides libérés lors de trois accidents nucléaires, Kychtym, Windscale, Tchernobyl".

La délégation soviétique comprenait 66 personnes et a présenté 50 communications sur les 66 du séminaire. Ce sémi-

naire a été suivi par un membre du GSIEN.

- **La Conférence Internationale sur "les accidents nucléaires et le futur de l'énergie, leçons tirées de Tchernobyl" organisée à Paris du 15 au 17 avril 1991** sous le patronage de la Société Française de l'Energie Nucléaire et de la Société Soviétique d'Energie Nucléaire. Les actes de la conférence ont été publiés.

Le titre de cette conférence est particulièrement bien choisi puisqu'il lie le futur de l'énergie (nucléaire) aux leçons de Tchernobyl.

Il est donc important pour les promoteurs inconditionnels de l'énergie nucléaire de contrôler soigneusement les leçons de Tchernobyl.

LES EXPERTS INTERNATIONAUX

(p.23 de la "Gazette")

Certains comités d'experts internationaux interviennent de plus en plus souvent et de plus en plus ouvertement dans les affaires internes des Républiques de Biélorussie, d'Ukraine et de Russie concernant la gestion post-Tchernobyl. Il est intéressant d'apporter quelques précisions sur ces comités et sur leurs experts.

1. **L'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique)**. Le statut de l'AIEA est défini par le traité signé le 26 octobre 1956 au siège de l'Organisation des Nations Unies. Pour la France, ce traité a été ratifié par une loi le 1/8/1957 (Journal Officiel du 3/8/1957).

L'article 3, paragraphe A, alinéa 1, définit :

"L'Agence a pour attributions :

D'encourager et de faciliter, dans le monde entier, le développement et l'utilisation pratique de l'énergie atomique à des fins pacifiques et la recherche dans ce domaine".

L'AIEA est donc d'abord avant tout une agence de promotion internationale de l'énergie nucléaire (atomique).

La prise de conscience au niveau mondial des effets catastrophiques que peuvent avoir certains accidents nucléaires est bien sûr une gêne considérable pour le développement de l'énergie nucléaire et l'implantation massive des installations nucléaires un peu partout dans le monde, y compris dans les pays ayant de faibles infrastructures techniques et industrielles. Dans ces conditions, il entre bien dans les "attributions" de l'Agence d'atténuer ces effets néfastes qui peuvent à la limite stopper net tout développement de l'énergie nucléaire.

Nous avons publié en janvier 1988 (*La Gazette Nucléaire* n°84/85) certaines perles de Morris Rosen, le Directeur de la Division

de la Sûreté Nucléaire à l'AIEA. "Un accident nucléaire n'est certainement pas tolérable pour l'individu mais pourrait être tolérable pour la société", a-t-il déclaré le 8 janvier 1987 à Paris. Il ne définit pas bien sûr qui doit décider de ce qui est "tolérable" : les individus ou les représentants auto-proclamés comme lui de la société. D'après les références qu'il avançait, on pouvait se faire une idée de ce qu'il concevait comme la catastrophe "intolérable" : un accident où il n'y aurait pas de survivants !

Enfin, pour lui "Même s'il y avait un accident de ce type (Tchernobyl) tous les ans, je considérerais le nucléaire comme une énergie intéressante" (*Le Monde*, 28 août 1986).

2. **L'UNSCEAR (Comité Scientifique des Nations Unies pour l'Etude des Effets des Radiations atomiques)**. Ce comité scientifique a été créé lors de l'assemblée générale des Nations Unies de 1955. Il est constitué par des représentants de 21 pays qui sont désignés par les gouvernements. De par sa nature, malgré son titre de comité scientifique, l'UNSCEAR est un organisme représentatif des gouvernements et bien sûr de leurs intérêts. Le représentant des intérêts français est H. Jammet, un employé du CEA qui depuis sa mise à la retraite est conseiller technique auprès de la direction du CEA. On y trouve aussi les personnes suivantes : Lafuma (CEA), Bertin (EDF), Tubiana (Comité médical de l'EDF), Dutrilieux (Conseiller au CEA), Lemaire (?) et Pellerin (bien connu). Le gouvernement français a choisi pour être représenté dans ce comité scientifique des gens qui, dans leur quasi totalité, sont des employés rémunérés par le CEA ou l'EDF.

3. **L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)**. La constitution de l'OMS a été adoptée par la Conférence internationale de

la Santé (New York, juin-juillet 1946) et signée par les représentants de 61 Etats le 22 juillet 1946.

Le préambule de sa constitution précise quelques points qui doivent définir son action :

"La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social.

"La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race (sic), sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale.

"Le développement sain de l'enfant est d'une importance fondamentale.

"Les gouvernements ont la responsabilité de la santé de leurs peuples ; ils ne peuvent y faire face qu'en prenant les mesures sanitaires et sociales appropriées".

Comment l'OMS concilie-t-elle ces obligations avec son appui aux autorités centrales du pouvoir soviétique qui refuse d'évacuer des populations vivant sur des territoires contaminés ? Mieux, elle a envoyé certains de ses représentants (dont notre Pellerin) pour proposer des normes d'évacuation plus élevées que celles des experts soviétiques officiels. Cette pratique se comprend mieux quand on oublie le texte fondateur de l'OMS et qu'on se réfère aux décisions de la Douzième Assemblée Mondiale de la Santé, le 28 mai 1959, approuvant l'accord entre l'AIEA et l'OMS. Le premier article de cet accord stipule : "L'AIEA et l'OMS conviennent que, en vue de faciliter la réalisation des objectifs définis dans leurs actes constitutifs respectifs, dans le cadre établi par la Charte des Nations Unies, elles agiront en coopération étroite".

Les tâches de l'OMS étant la protection inconditionnelle de la santé des individus, on voit mal comment cela peut s'articuler avec la tâche fixée à l'AIEA de promouvoir l'énergie nucléaire.

Sizewell (Grande-Bretagne)

Le Comité Stop-Nogent reçoit régulièrement le bulletin anglais de "Shut Down Sizewell Campaign" (Tudor House, St. James Street, Dunwich, Saxmundham, Suffolk, IP17 3DU), qui lutte contre la centrale de Sizewell (en East Anglia). Nous sommes jumelés avec ce comité antinucléaire depuis 1987.

Le réacteur A rencontre divers problèmes, tandis que le B est en construction (le projet de Sizewell C a été abandonné bien que des rumeurs périodiques fassent état de velléités de le relancer).

Si Sizewell B entre en fonctionnement, ce serait le dernier pour longtemps en Grande-Bretagne. Ce serait aussi le premier de la filière Réacteur à Eau Pressurisé dans ce pays : l'Etat britannique a en effet favorisé la filière Uranium Graphite Gaz et certains réacteurs utilisent aujourd'hui le combustible Magnox (mélange d'uranium et de plutonium, de

manipulation beaucoup plus délicate que l'uranium enrichi).

Depuis le gel presque complet du programme nucléaire britannique à la fin de 1989 (on n'a pas trouvé de capitaux privés acquéreurs !), les antinucléaires de ce pays savent que diverses victoires partielles sont à leur portée. Voici quelques extraits de la lettre n°50 de "Shut Down Sizewell Campaign" ("Campagne pour la fermeture de Sizewell", août 1991, traduit de l'anglais).

Les réacteurs Magnox ont encore des ennuis

Nuclear Electric annonce une Bourse universitaire pour une recherche s'étendant sur trois ans à l'Université de Bristol. Il s'agit d'étudier la tenue à long terme des structures de béton. Une investigation directe et personnelle de votre Président a révélé que les gens de Nuclear Electric sont très préoccupés (comme ils devraient toujours l'être ! NdR) de la dégradation croissante du béton dans les réacteurs Magnox. Il y a de nombreux efforts pour prolonger leurs opérations de 5 à 7 ans, alors qu'il connaissent tous une dangereuse situation de décrépitude,

La campagne publicitaire de General Electric est tombée à l'eau.

Cette campagne, de 7 millions de livres (environ 70 millions de francs), destinée à "améliorer l'image de Nuclear Electric", devait commencer en juillet. Elle s'est échouée sur les récifs de l'opportunisme politique. John Major (Premier ministre britannique), a décidé que toute "résurrection" (quel mot approprié !) des thèmes nucléaires pourrait être embarrassante en

cas d'élections générales... (avec 70 % de la population craignant une catastrophe nucléaire au Royaume Uni, l'instinct de Major pour déceler le danger ne l'a pas trahi).

Le danger de radiation dans le lac survivra à la centrale nucléaire

"Les niveaux de radioactivité dans le lac situé à proximité de la centrale de Trawsfynydd, dans le nord du pays de Galles, sont plus élevés que partout ailleurs en Grande-Bretagne (sauf à Sellafield), et demeureront un danger pour la santé longtemps après que la centrale aura fermé.

Un rapport confidentiel, préparé par le Central Electricity Generating Board, devenu Nuclear Electric, rendu en 1988 et jamais publié, révèle que le programme de contrôle du ministère de l'Agriculture pour ce lac avait sérieusement sous-estimé la quantité de radioactivité dans les sédiments. Les concentrations de césium étaient dix fois plus élevées que pour toute autre installation au Magnox (pour le plutonium, elles étaient le triple).

La dernière estimation sur les doses faite par l'Inspection de Sa Majesté sur la Pollution considère que les habitants de la

région mangeant du poisson de ce lac peuvent absorber plus de 0,5 millisieverts de radioactivité. C'est le niveau maximal recommandé par le gouvernement". ("The Guardian", 8 juillet 1991)

Nous recevons également un bulletin, "New Reaction", de l'East Anglian Alliance Against Nuclear Power, 12 Groveside, Yoxford, Saxmundham, Suffolk, IP17 3HT, qui fournit des informations sur les luttes contre la pollution dans la région et ailleurs. L'EAANP est soutenue par plus de 40 groupes de défense de l'environnement agissant dans les quatre comtés de l'East Anglia et par des individus à travers tout le Royaume Uni.

Dans son numéro 6 de juillet-août 1991, il fournit une liste d'adresses. Outre celle de "Shut Down Sizewell Campaign", on trouve : Natural Energy Education Project, Chris Southall, Pasonage Farm, 128 Low Road, Burwell, CB5 0EJ. Scrap Sizewell B Fund/Campaign, The Old Vicarage, Yoxford, Saxmundham, Suffolk IP17 3EP Coastal Unit Recording Irradiation of the Environment, Secretary, 2 Upper Cedars, Station Approach, Saxmundham, Suffolk Consumers Against Nuclear Energy (CANE), The Greenhouse, 48 Bethel Street, Norwich, Norfolk NR2 1NR

PROPAGANDE NUCLEAIRE OFFICIELLE :

Le 6 juin dernier à 20 h30, heure de grande écoute, TF1 présentait l'émission "Les centrales nucléaires en question". Initialement prévue pour être critique, elle a été complètement reprise en main par EDF et par les services de l'Elysée dont l'une des protégées, Yvette Chassagne, présidente potiche de l'Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire, a été la vedette pleine de gentillesse et de fermeté sinistres. L'objectif final de l'émission était ouvertement d'essayer de transformer le rapport entre la science et le citoyen".

Invité de marque, Brice Lalonde, l'écologiste reconverti en pro-nucléaire a

osé affirmer péremptoirement que puisque le nucléaire était là, il fallait maintenant faire avec... Cet expert en désinformation et retournement de veste s'est même permis de propager une fausse nouvelle en affirmant que son ministère était ouvert à la critique puisqu'il participait au financement du laboratoire indépendant de la CRI-Rad. Cette opération vise de toute évidence à jeter le discrédit et le soupçon sur la CRI-Rad. Brice Lalonde a réussi en trois ans de responsabilités gouvernementales à s'approprier le style d'EDF des années soixante-dix.

On a eu droit, naturellement, à l'animateur préféré de TF1 pour les émissions scientifiques, Michel Chevalet, journaliste scientifique capable de sortir une

erreur par minute d'antenne. Celui-ci, visiblement émoustillé par ces lieux atomiques, enchanté de déambuler dans le cœur d'une centrale (dont on avait retiré le combustible), afin d'affirmer à tout le monde que la chose ne représente aucun danger, a eu toute latitude pour montrer son savoir-faire incontesté.

Les mises en garde de Monique Sené, du Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire, ne pouvaient dans ce contexte être comprises de spectateurs peu au fait des embûches de la propagande EDF. L'intervention, dans une séquence tournée à l'avance, de Michèle Rivasi, de la CRI-Rad, ne pouvait pas non plus

suite page suivante ->)

Les déchets du "progrès"

Depuis plusieurs années, on entend se multiplier les rumeurs faisant état de contrats crapuleux entre des entreprises européennes, japonaises ou américaines et des pays africains. Il s'agit toujours d'entrepôts, de déchets toxiques, dans les pires conditions. La publicité donnée à certaines de ces opérations les a parfois fait reculer. Voici un court exposé sur l'une d'entre elle.

Annobon est une petite île volcanique, une espèce de paradis équatorial. Elle est située au large de la Guinée équatoriale, à laquelle elle a été rattachée lors de la "décolonisation", quand les Espagnols sont partis de ces lieux.

Sa superficie est inférieure à 20 kilomètres carrés et l'île compte à peine 2000 habitants. On a appris en mai 1988, par le biais de la revue de langue anglaise *Africa Analysis*, que le gouvernement du dictateur Teodoro Obiang N'Guema avait signé un accord pour entreposer des déchets toxiques sur Annobon. Le contrat autorisait l'arrivée de 2 millions de barils de substances toxiques venant d'Europe. *Africa Analysis* affirmait que T.O. N'Guema avait reçu 1,6 millions de dollars à cette occasion (l'équivalent de la dette externe de cet Etat africain). Le contrat devait expirer en 1997. On a su par la suite que la compagnie britannique Emvatrex, du Buckinghamshire, et la compagnie américaine Axim Consortium Group, dont le siège est à New-York étaient engagées dans cette opération. Le gouvernement de Guinée équatoriale a ensuite démenti l'existence du contrat, mais personne ne sait avec certitude ce qu'il en est réellement (d'après Juan Lopez de Uralde, expert en déchets toxiques et radioactifs, de

"Greenpeace Espagne"). De mystérieux cargos mouillent dans les eaux de l'île, et déchargent leurs cargaisons la nuit.. Un autre contrat aurait été conclu tout récemment pour le compte d'une entreprise nord-américaine qui veut entreposer de la terre contaminée au radon.

La population de Guinée équatoriale descend des Bantous, tandis que les habitants de l'île d'Annobon sont d'origine zoulou (leurs ancêtres ont été réduits en esclavage par les Portugais et amenés sur cette île à partir de Sao Tomé et de l'Angola). L'antagonisme entre les deux populations est ancien. Les habitants d'Annobon sont réduits à un état voisin de l'esclavage (les adultes mâles ont été déportés en 1975 pour travailler à la récolte de cacao en Guinée équatoriale). Le gouvernement a plusieurs fois envoyé des bandes armées terroriser la population de l'île (en 1975 et en 1987). La version officielle locale est que la presse espagnole mène une campagne de calomnie contre l'ancienne colonie.

Mais la réputation de N'Guema en Afrique est désormais exécration. L'Organisation de l'Unité Africaine a dénoncé son projet de 1988, et le Nigéria avait alors menacé d'occuper l'île de Bioco, où se trouve Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale. Cependant, tous les voisins de ce pays ont aussi quelque chose à se reprocher. La société italienne Intercontract avait par exemple signé un contrat avec le Nigéria pour déposer 4000 tonnes de produits hautement toxiques à Koko (dans l'état nigérian de Bendel). (source : journal espagnol *Panorama* du 17 juin 1991)

CAMPAGNE INTERNATIONALE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE ANNOBONAIS

(initiative de l'association culturelle viyil, de la communauté annobonaise de Barcelone)

Devant la dramatique situation de violence systématique qui est imposée au peuple annobonais par le gouvernement guinéen, devant les violations des droits de l'homme, la transformation du territoire annobonais en une poubelle de déchets toxiques et nucléaires par le président de la Guinée, Teodoro Obiang N'Guema. Le peuple annobonais a besoin de la solidarité internationale pour arrêter le GENOCIDE qu'il subit.

1. SOLIDARITE

Dénoncer par tous les moyens ce que subit le peuple annobonais.

Sensibiliser l'opinion publique internationale sur le drame que vit cette petite île du Golfe de Guinée.

2. ACTIONS URGENTES

Signature des adhésions

Lettres exigeant le retrait immédiat des fûts toxiques et radioactifs de l'île, adressées au président de la Guinée.

Demander aux gouvernements démocratiques leur assistance politique et humanitaire pour le retrait total et immédiat de la (basura) toxique et radioactive d'Annobon.

Dénoncer cet acte de GENOCIDE.

Demander au gouvernement de Guinée qu'il autorise l'accès à l'île d'Annobon d'une commission d'experts internationaux pour contrôler la situation.

On peut contribuer à cette campagne en écrivant à :

Asociacion Cultural Viyil

"La Caixa" Cta. cte. 14.725/56

Plaza Sant Jaume Barcelone (Esp)

(traduit de l'espagnol)

(propagande, suite)

contrebalancer le flot de demi-vérités et de francs mensonges qui nous furent assésés ce soir-là.

Le lendemain, les journalistes de la rédaction de TF1 mis sur la touche ont protesté contre la manière dont avait été organisée cette émission de propagande... Mais à part le *Canard enchaîné* du 12 juin, personne n'a repris l'information. Comme on le voit, la pluralité de la presse et le caractère privé de la première chaîne de télévision font bon ménage avec le monolithisme de l'information sur le nucléaire en France.

Comité Stop-Nogent

NOUVELLES LIMITES DE DOSES :

La commission internationale de protection radiologique (CIPR) a proposé vers la mi-juin la mise en place de nouvelles normes de radio-protection aussi bien pour les travailleurs du nucléaire que pour les populations. Tenant compte des nouvelles recherches faites sur les faibles doses (réévaluation des données sur les victimes de l'explosion des bombes nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki), elle propose d'abaisser de 50 à 20 milliseverts (mSv) les doses des travailleurs et de 5 à 1 msv les doses pour la population. Ces doses sont hors du rayonnement "naturel" puisque nous recevons autour de 2 msv par le rayonnement cosmique et la radioactivité du sol. (Source : *Silence*)

LA HAGUE

Augmentation de la capacité de stockage des piscines de combustibles irradiés, qui passent de 8400 tonnes à 14400 tonnes.

Dans nos précédents bulletins, nous avons relaté les problèmes soulevés par la quantité de combustibles arrivant sur le site de la Hague, supérieure aux capacités de traitement des usines UP2 800 et UP3 800. Tout le problème consiste à savoir quel sont les combustibles retraités en priorité ; celui des REP français ou étrangers ? EN bref, à qui sert réellement La Hague ?

Mines et déchets

La réunion internationale de Zwickau

Les comités anti-uranium européens ont tenu une réunion à Zwickau, en Allemagne, du 1er au 3 août 1991. "Info-Uranium", édité par l'association Action Environnement-Info uranium, 7 rue de l'Auvergne, 12 000 Rodez, en a publié un compte-rendu détaillé, ainsi que la déclaration finale que nous reproduisons ci-dessous. Cette réunion était organisée par Peter Diehl (qui s'occupe d'un comité anti-uranium en Forêt Noire méridionale, Schulstr. 13, W-78871 Herrischried, RFA).

C'est la première qu'une telle réunion avait lieu. Les discussions ont porté sur les conséquences de l'extraction d'uranium mais aussi sur les dangers résultant de l'entreposage des déchets issus de cette extraction.

Les actes seront publiés d'abord en allemand. On peut aussi demander un compte-rendu de six pages en anglais, auprès de Peter Diehl (d'après "Wise-Amsterdam", P.O. Box 18185, 1001 ZB

Amsterdam, Pays-Bas).

La pollution causée en Allemagne "de l'Est" par la compagnie Wismut, qui a aujourd'hui cessé l'extraction, est considérable. Le district de Gera-Ronneburg aurait besoin d'un assainissement à la mesure de cette pollution, qui n'avait jamais été reconnue par l'ancien régime de l'Allemagne de l'Est (l'uranium extrait servait surtout à l'armée soviétique).

Déclaration finale

* Cette réunion est le début d'une coopération internationale entre des comités ayant travaillé jusqu'ici contre les mines d'uranium de façon isolée. Des représentants de comités des pays suivants y ont participé : Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Autriche, France, Grande-Bretagne, Allemagne (parties occidentale et orientale). Paul Robinson (Centre Sud-Ouest de Recherche et d'Information d'Albuquerque, Nouveau Mexique, Etats-Unis), expert pour l'assainissement des régions minières d'uranium, était invité. Les participants ont constaté que l'uranium a été exploité dans le nombreux pays d'Europe et que les problèmes posés par cette exploitation sont semblables dans beaucoup de régions. Celles-ci sont contaminées par des substances radioactives et chimiques.

Nous nous sommes réunis à Zwickau parce que cette ville se trouve dans la plus grande région minière d'uranium d'Europe et parce que c'est ici que le plus grand programme mondial d'assainissement doit être réalisé maintenant, après la fermeture des mines. La participation de plusieurs représentants de la société WISMUT a permis que s'ouvre un dialogue entre les comités et la société minière d'Allemagne de l'Est responsable de la contamination de la région.

Les exposés des experts et les discussions qui les ont prolongés nous conduisent à faire les demandes et les recommandations suivantes concernant l'assainissement des régions touchées et la santé de la population :

1/ Les critères relatifs aux objectifs de l'assainissement doivent être fixés AVANT le début des travaux d'assainissement. Pour les régions européennes, il faut fixer des standards qui soient encore plus rigoureux que ceux de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la Protection de l'Environnement) des Etats-Unis, car ces derniers ont été établis pour des régions moins peuplées. Les dépôts de résidus doivent être sûrs pour plusieurs milliers d'années.

2/ La population doit pouvoir participer aux procédures de décisions concernant les buts et les mesures de l'assainissement. L'accès libre à toutes les données de base doit être garanti pour le public. Le recours à des experts indépendants doit être rendu possible pour assurer l'acceptation des mesures d'assainissement par le public.

3/ Les pays concernés doivent faire une expertise des dégâts et adopter des lois de dommages-intérêts, afin d'apporter des compensations aux personnes et aux communes touchées.

4/ Parce que l'exploitation de l'uranium a servi, pour la plus grande part, des buts militaires (construction de bombes atomiques en France et en URSS), l'assainissement devrait être financé partiellement par les fonds qui deviennent disponibles du fait du désarmement.

5/ Les dangers pour l'environnement et la santé causés par l'exploitation de l'uranium ne sont pas acceptables du point de vue des populations touchées. C'est-à-dire que l'énergie provenant de la fission nucléaire est une énergie très sale. L'arrêt de l'exploitation de l'uranium en Europe ne doit pas avoir pour conséquence une importation croissante d'uranium produit hors d'Europe pour l'approvisionnement des centrales nucléaires européennes, car cela ne ferait que déplacer les problèmes.

Alors que nous nous sommes occupés seulement, pendant cette réunion, des conséquences directes de l'exploitation de l'uranium, nous avons conscience du fait que l'uranium produit en Europe a causé, par ses produits de fission, dans les îles du Pacifique, dans la steppe du Kazakhstan, dans l'Oural du sud et à Tchemobyl, des dégâts beaucoup plus importants que dans les régions minières d'uranium.

Les comités participant à la réunion*